

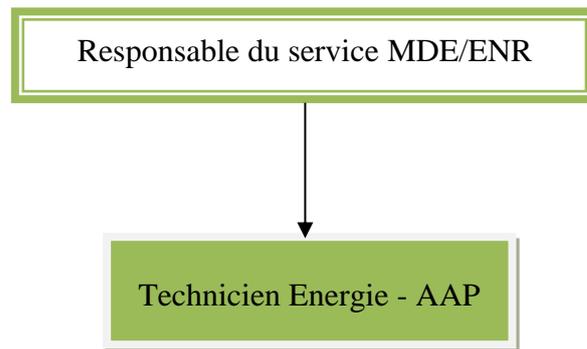
TECHNICIEN ENERGIE

Filière Technique – Cadre d'emploi des techniciens territoriaux

Finalité de la fonction :

- Référent technique et coordinateur des AAP « Bâtiments » du SYANE,
- Expertise technique,
- Coordination des dépôts de dossiers CEE du SYANE.

Positionnement hiérarchique



Relations fonctionnelles

- Internes : avec le responsable du service, les conseillers énergie et correspondante administrative du service MDE-ENR ; avec les autres services du SYANE
- Externes : tous les interlocuteurs du Syane, en particulier les communes, groupements de communes, autres collectivités,

Activités principales

- Référent et coordinateur technique des Appels à Projets « bâtiments » lancés annuellement depuis 2012 par le SYANE :
 - rédaction / révision du règlement, analyse des dossiers de candidatures portant sur la partie « rénovation des bâtiments », proposition au jury ;
 - assistance technique dans le déroulement des opérations de rénovation qui ne se font pas dans le cadre d'une mission de Conseil Énergie ; versements des subventions ; montage des dossiers de CEE...
 - coordination et suivi de l'activité des AAP (suivis ou non par un Conseiller énergie) : bilan des consommations avant-après; réalisation de thermographies ; tableaux de bord, plan de charge, définition d'indicateurs ; communication : cartographie, fiches de sites, visites de sites, conférence de presse...
- Coordinateur des Certificats d'Économies d'Énergie des collectivités éligibles :
 - expertise technique sur le sujet : établissement des conventions et documentation technique sur le sujet ; CDnergy...
 - montage des dépôts de CEE au pôle national (directement ou via un regroupement) en agrégeant les différents dossiers constitués au SYANE par les services (CEP ; EP ; AAP...)
 - vente et ventilation des CEE
- Participer à l'activité générale du service MDE/ENR : soutien à des missions ponctuelles, participation aux réunions de service, contribution aux outils collectifs...

Profil Type requis

Connaissances professionnelles nécessaires (savoir, savoir-faire)

- Niveau BAC +2 / + 3 ou équivalent (énergéticien, fluide et thermique du bâtiment, énergies renouvelables...)
- Expérience dans le domaine
- Connaissances des collectivités et des marchés publics

Les aptitudes générales exigées (savoir-être)

- Sens du relationnel, aisance orale et écrite, capacité de communication et d'animation ;
- Sens de l'organisation, esprit de travail en équipe et de service, traçabilité du travail et remontée des informations ;
- Disponibilité, ponctualité
- Dynamisme et curiosité, en particulier sur les domaines liés aux énergies (fourniture d'énergie, droit de l'énergie, collectivités territoriales.)